



Procès-Verbal de la réunion du secteur 1

DATE RÉDACTION Le 9 février 2019 à La Roche sur Yon (85)

OBJET Réunion du secteur 1 –

Participants : Guy **COUSIN** (Mayenne), Sauveur **CUCURULO** (Eure), Vincent **DUBOURG** (Vice-président du district de la Manche), Rémy **FEMENIA** (Côte d'Armor), Jean Jacques **GAZEAU** (Vendée), André **LOUP** (Orne), Alain **MARTIN** (Loire Atlantique), André **MASSARDIER** (Seine Maritime), Franck **PLOUSE** (Sarthe), Guy **RIBRAULT** (Maine et Loire), Bertrand **VOISIN** (Calvados) et Philippe **LE YONDRE** (Ille-et-Vilaine).

Assiste : Patern **LE FOLL** (membre honoraire).

Excusés : Alain **LE FLOCH** (Finistère) et Jean Pierre **LOUISE** (Manche).

Destinataires : Participants et le Comité directeur de l'ANPDF



Ordre du Jour

- Accueil des participants
- Flux financiers entre la Ligue et les districts
 - Reversement quote-part licences,
 - Conventions d'objectifs,
 - Aide aux emplois de l'ETR
 - Subvention de fonctionnement.
 - Contribution des districts au financement ou participation sur des interventions de cadres techniques, juriste, informaticien etc...
- Groupements et ententes :
 - Situation dans les territoires
 - Pistes d'évolution afin d'alimenter le groupe de travail qui vient d'être créé par la LFA
- Arbitrage (arbitrer deux matchs en arbitre central sur un weekend)
- Coupe du monde Féminine
- Questions diverses.

En préambule à la tenue des débats une minute de silence est observée à la mémoire de Bruno LE BOSSER, notre collègue du Morbihan décédé en fin d'année dernière.

Jean Jacques **GAZEAU** accueille ensuite les participants et présente son district. Cette présentation est l'occasion d'échanges sur les organisations respectives ainsi que les sujets d'actualité à traiter. A noter que Philippe **LE YONDRE** fait profiter les participants des informations venues de la LFA.

On peut noter une participation plus nombreuse que la dernière fois ainsi que la reprise d'une tradition de convivialité avec les épouses en arrivant dès le vendredi soir sur site.



Synthèse des débats

I. FLUX FINANCIERS ENTRE LA LIGUE ET LES DISTRICTS

	BRETAGNE	NORMANDIE	PAYS DE LA LOIRE
Reversement cote part licences	2,2 euros par licencié	2,8 euros par licencié	4,85 euros par licencié
Droits d'engagements en compétition	Tous championnats vers la ligue. Coupes et challenges vers les centres de gestion.	Tous droits d'engagements vers les centres de gestion respectifs.	Tous droits d'engagements vers les centres de gestion respectifs.
Conventions d'objectifs	Répartition appliquée strictement selon les directives de la LFA	50 % pour la ligue + 50 % reversés aux districts selon critères	Répartition des actions non fléchées. Mix de la part fixe et proportionnalité aux clubs et aux licenciés.
Emplois ETR	Tous les CTD PPF sont pris en charge par la Ligue. Autres salariés techniques à la charge des districts.	Tous les CTD PPF sont pris en charge par la Ligue. Autres salariés techniques à la charge des districts.	Tous les CTD sont à la charge de chaque district (exception en 72).
Subvention de fonctionnement	Aucune	50.000 euros par district sauf district 76 qui perçoit 90000 euros	Aucune
FAFA	Enveloppe répartie entre les districts	Enveloppe régionale non répartie entre les districts (commission régionale)	Enveloppe répartie entre les districts



Divers	1 véhicule fourni par la ligue à chaque district Pas de cotisation prélevée aux clubs (contrepartie augmentation des droits de mutation)		
---------------	---	--	--

II. GROUPEMENTS ET ENTENTES

En préambule Guy Cousin fait le point sur l'avancement de la réflexion du groupe de travail de la LFA sur ce sujet. Il insiste sur le fait que ce sont des pistes et aucunement des certitudes. Nos réunions doivent enrichir ce dossier

A l'issue des débats, les axes qui se dégagent nettement :

- **Ententes** : autonomie totale à laisser aux districts sur les ententes. Cette autonomie doit concerner le nombre d'équipes de l'entente, la durée de l'entente
 - **Groupelements** : maintien du principe que les groupements de jeune peuvent accéder aux compétitions régionales, contrairement aux ententes. Le secteur 1 est totalement opposé à l'obligation pour un groupement de devoir être autonome et devenir une association déclarée. Il y a souvent dérive et ces groupements viennent en concurrence des clubs et pas en complément.
- ⇒ **Axe de réflexion** : Autoriser les ententes filles et seniors jusqu'en D1. Pour ces pratiquants (féminines et seniors) les participants évoquent leurs diverses expériences pour dynamiser la pratique des divisions inférieures (groupes à 10 rencontres sur 2 phases).

III. ARBITRAGE (ARBITRER DEUX MATCHS EN ARBITRE CENTRAL SUR UN WEEKEND)

Le Procès-Verbal N°7 de la Commission Médicale a clairement interdit la pratique de l'arbitrage du centre sur 2 jours consécutifs ce qui est pratiqué dans de nombreux districts.

Le Procès-Verbal N°10 est revenu sur ce sujet et permet à nouveau l'arbitrage du centre sur 2 jours consécutifs.

Le statu quo convient à la majorité des membres du secteur 1 qui considèrent que ce « raté » n'était pas indispensable.

IV. COUPE DU MONDE FEMININE

Les participants exposent les actions mises en place au sein de leurs districts mais aussi au niveau de la Ligue.

Projet de la Ligue de Normandie : MONDIALITO de 109 équipes U9 à 5 réparties sur l'ensemble de la Ligue. Rassemblement régional en marge d'un match.



Calvados : opération vers les écoles (120 équipes). Rassemblements Féminins sous les couleurs des équipes participantes à la coupe du Monde.

Projet de la Ligue de Bretagne : multiples rassemblements notamment Opération de l'école au Stade) avec très forte sollicitation de l'encadrement technique.

- Semaine du 11 au 16 juin trois gros rassemblements :
- Le 11/06 Ecole publique du département – le 13 Juin Ecole Privée du département et 14 Juin Ecole Privée et publique de la Ville de Rennes.

Projet de la Ligue Pays de la Loire: tournée d'animation dans des centres commerciaux.

Achats de pack : diverses expériences. Certains districts prennent en charge des frais de déplacements en bus.

FEMI-PLAGE (19 mai en 44) : formule adaptée à la CFM. Présence d'anciennes internationales.

Foot Océane (16 juin en 85) : détail de l'organisation mise en place.

V. LES SUJETS LOCAUX ET D'ACTUALITE

- **La Direction Technique Nationale**

Les participants ont émis des commentaires sur le positionnement du séminaire des conseillers techniques et sa pertinence.

- **Opération 2^{ème} étoile**

Les participants regrettent beaucoup l'interférence du distributeur Intersport qui complique la communication.

- **Haute Autorité** : développement du foot féminin et l'arbitrage au sens large. Réflexion concernant le développement du foot féminin et en parallèle arbitrage
- **Futsal**

Le district des Côtes d'Armor relate ses difficultés pour structurer et canaliser le futsal.

Tous les participants mentionnent les difficultés d'accès aux salles et la concurrence des autres sports traditionnellement d'intérieur.

- **Réflexions sur les autres formes de pratique du football**

Comment imposer la pratique via les clubs libres structurés et éviter les clubs de quartier et communautaires ?

- **Rôles et missions des Ligues et District**

André **Massardier** fait le point d'avancement de ce Groupe de Travail.



Le groupe, précise que les districts doivent être maintenus avec une possible mise en place dans les ligues d'une conférence des présidents (chargée de la politique générale) en complément du bureau (chargé du fonctionnement de tous les jours).

- Mutualiser des missions et des moyens

Les aspects financiers et humains font que les structures ont de plus en plus de mal à recruter. Une réflexion sur les modalités de mutualisation a donc émergé au sein du secteur 1 : comment mettre en place ? Quid des difficultés ? ...

- **District de la Loire Atlantique**

Inauguration d'un nouveau bâtiment situé en face du district. Il contient une salle de formation, une zone de stockage, deux vestiaires et un terrain de foot5 couvert. Inauguration probablement le 1er ou 2 juin.

Clôture de la réunion par Guy COUSIN à 12 heures

La prochaine réunion en Côtes D'Armor à une date communiquée ultérieurement